



Située à 2,5 km de la porte d'Orléans et desservie par la ligne B du RER, Cachan est l'une des communes les plus attractives de la région francilienne. Ses 31 000 habitants bénéficient d'un cadre de vie préservé, d'une vie associative et culturelle très riche, d'équipements publics de qualité et d'une situation privilégiée, au cœur du Grand Paris. Par ailleurs, elle mène de grands projets qui vont accroître son rayonnement tels que le nouveau Campus étudiants, l'écoquartier de la gare ou encore l'arrivée de la future ligne 15 du Grand Paris express. Le mandat 2020-2026 porte ainsi l'ambition d'une ville innovante, participative, écologique, proche des besoins de ses habitants, fière de son histoire et tournée vers son avenir. Cachan est labellisée « Ville 4^{ème} fleur » et « Ville internet 5 @ ».

I - IDENTIFICATION DU POSTE

Libelle du poste : Accueillant.e LAEP (Lieu d'accueil enfants parents) (F/H)

Direction - Service : DAE – Service Petite enfance – Lieu d'accueil enfants parents

Catégorie : A

Cadre d'emplois : psychologue, psychomotricienne.

II - DESCRIPTIF DU POSTE

A / MISSIONS

Au sein d'une ville de 31 542 habitants, sous l'autorité hiérarchique de la coordinatrice Petite Enfance et de la direction Petite Enfance et Vie Scolaire, vous assurez l'accueil au sein du LAEP.

Les lieux d'accueil enfants parents ont pour mission de favoriser la socialisation précoce de l'enfant, en présence de son parent ou d'un adulte référent et de soutenir la fonction parentale. L'accueillant est la personne présente tout au long de l'accueil pour accompagner la relation adulte enfant et accompagner le lien et les échanges entre chaque personne présente dans le lieu.

L'accueillant LAEP assure la co-animation des accueils LAEP (lundi et vendredi de 14h à 17h30), et un temps clinique, administratif et partenarial (vendredi de 9h30 à 12h30).

B/ FONCTIONS ET ACTIVITES

Participer à l'élaboration d'un projet cohérent avec les missions d'un LAEP

Participer à la définition des objectifs (communs à l'équipe d'accueillants) du lieu.
Prendre part à la définition d'un cadre commun.

| | |
|---|---|
| Aménager l'espace | Participer à la définition des modalités d'organisation (espace/temps, matériel, travail d'équipe, etc.). Participer à la définition du plan de communication (supports d'information auprès des familles, modes de diffusion...). |
| Accueillir les familles | Participer à la définition des modalités d'évaluation du lieu (CAF). Rendre compte de l'activité du LAEP (bilan quantitatif et qualitatif). Optimiser l'espace en tenant compte des besoins des enfants et des parents, des contraintes et des objectifs du LAEP, en concertation avec l'équipe du RPE. |
| Se former en continu sur le métier d'accueillant | Accueillir les familles de façon personnalisée, accueil à l'arrivée des enfants et des parents habituels et nouveaux, évaluation quantitative (nombre d'enfants, nombre d'adultes + d'éventuels autres critères). Garantir le cadre (respect du projet du lieu et des règles de vie). Prendre de la distance (par rapport à sa propre affectivité et à ses représentations). Etre disponible et à l'écoute des familles (attitude d'empathie). Etre attentif à ce qui se passe dans l'ici et maintenant dans les relations enfants/ parents et entre les parents. |
| Développer les partenariats | Participer à un temps de réflexion et d'analyse de sa pratique individuelle et au niveau de l'équipe en supervision avec un intervenant extérieur (psychologue, psychanalyste). Assurer une formation continue : séminaires et colloques spécialisés réguliers. Travailler avec les partenaires du territoire afin de faire connaître le LAEP (PMI, CMP, CTPP, CSC...). |
| | Prendre part au réseau LAEP du Val-de-Marne |

III - COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

| | |
|---------------------------|--|
| SAVOIR | Justifier d'un intérêt pour le dispositif LAEP et le référentiel de la Maison Verte. Connaissances des questions liées à la famille et au développement de l'enfant. |
| SAVOIR - FAIRE | Respect de la confidentialité et de l'anonymat des participants. Respect de l'autre dans sa singularité, son rythme, son histoire. Capacité relationnelle et écoute active Sens de l'observation et de l'organisation Capacité de travail en équipe et en réseau. Maîtrise de l'outil informatique (Word et Excel). |
| APTITUDE / QUALITE | Capacité de travail en équipe et en réseau. Etre ponctuelle et disponible. |

IV - CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS / ENVIRONNEMENT DU POSTE

| | |
|---|---|
| Positionnement hiérarchique : | N+1 : Responsable petite enfance N+2 : Directeur de l'Action Educative |
| Lieu de travail : | Lieu d'Accueil Parents Enfants de la Ville de Cachan |
| Temps de travail : | 10H30 |
| Horaire de travail : | 14h-17h30 lundi et 9h30-17h30 dont 1h de pause le vendredi. |
| Particularités ou contraintes du poste : | Temps non complet Nécessité de suivre une formation d'accueillant si non déjà faite. |

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à : drh-recrutement@ville-cachan.fr